

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE



Bac noir



Collecte de  
matières  
résiduelles.

## LES MATIÈRES RÉSIDUELLES (BAC NOIR)

### Sont acceptés :

Déchets de tables, matières non-récupérables dont : papier mouchoir et hygiénique, papier multicouche, cellophane... Vitre (de fenêtre), miroir, céramique, porcelaine... contenant fabriqué de plusieurs matériaux (différents métaux)... CD, Cartable, Sacs d'épicerie et de magasinage, jouet, boyau d'arrosage, styromousse...

### Sont refusés :

Matières recyclables, RDD, résidus verts, matériels informatiques.

**Collectes aux deux semaines :** disposer le bac au chemin, LA VEILLE, aux deux semaines

**Collectes à toutes les semaines : du 24 mai au 10 septembre 2010 :** disposer du bac au chemin, LA VEILLE

## LES MATIÈRES RECYCLABLES (BAC VERT)

### Sont acceptés :

Papier, boîte de carton, annuaire téléphonique, livre sans reliure, carton de lait et de crème (Tétrapak), boîte de jus sans les pailles... toutes les bouteilles et contenants de verre (de toutes les couleurs)... boîte de conserve et couvercle, canette de boissons diverses, assiette et papier d'aluminium non souillé. Tous les contenants et couvercle de plastiques portant les symboles de recyclage suivants : #1-#2-#4-#5 et #7.

### Sont refusés :

Sacs de plastique, styromousse, Jouets, RDD, photos, vitre (de fenêtre), résidus verts...

**Collectes :** TOUJOURS disposer le bac au chemin, LA VEILLE, à toutes les deux semaines



Bac vert

Collecte de  
matières  
recyclables.

## LES RÉSIDUS VERTS

### Sont acceptés :

L'herbe, branches (coupées en parties de 3 pieds et attachées en paquet de 25 kg), gazon, résidus de potager, fleurs mortes...

**Collectes :** *d'avril à octobre* : disposer les résidus verts, dans des sacs ou des boîtes, la dernière collecte de matières recyclables (bac vert) du mois.



Résidus verts

Collecte de  
branche, feuilles  
gazon...

## LES VOLUMINEUX

### Sont acceptés :

Cuisinière, lave-vaisselle, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, tapis, toile de piscine (bien attachée), bâches, matériaux de construction.

### Sont refusés :

RDD, résidus verts, appareils informatiques, matières recyclables, halocarbure (air conditionnée...)

Maximum : 3 mètres cubes

Maximum pour les matériaux de construction : 1 mètre cube qui doit être inclut dans le 3 mètres cubes

**Collectes :** 3 fois par année soient au printemps, en été et en automne



Volumineux

Collecte d'objets  
encombrant.

## LES SAPINS DE NOËL NATUREL

### Sont acceptés :

Les sapins de Noël naturels ayant servi durant le temps des Fêtes. Ils devront être dépourvus de toutes décorations et ils devront être coupés en section de 6 pieds (s'il y a lieu)

Maximum : 3 sapins de Noël naturels par logement

**Collecte :** en janvier seulement



Sapins de Noël  
naturels

Collecte de sapins  
ayant servi durant  
le temps des Fêtes.

## ATTENTION

NE PAS DISPOSER DE CENDRES CHAUDES DANS LES BACS  
CAPACITÉ MAXIMUM DES BACS : 100 KG (220 LBS)  
LES MATIÈRES RÉSIDUELLES QUI NE SONT PAS DANS LES BACS NOIRS  
NE SERONT PAS RAMASSÉES

## IMPORTANT

**PLACEZ VOS BACS LES POIGNÉES (ROUES) VERS LE CHEMIN, LA VEILLE DE LA COLLECTE**

Pour la liste complète de ce qui est  
accepté dans les bacs ou lors de  
collectes spéciales ou pour de plus  
amples informations, communiquez  
avec nous au numéro suivant :

(819) 623-7382 ou [www.ridl.ca](http://www.ridl.ca)  
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre



Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre  
 1064, rue Industrielle  
 CP 172  
 Mont-Laurel, Québec J9L 3G9  
 Site Internet : www.ridl.ca





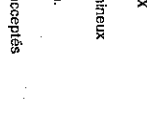
Téléphone : (819) 623-7382  
 Télécopieur : (819) 623-4739  
 Courriel : ridl@db-sympatico.ca

# Calendrier 2010

Pour la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

SVP VEUILLEZ RESPECTER LA DATE INDIQUÉE	Janvier							Février							Mars							Avril						
	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s
Collecte de sapsins de Noël naturels																												
Le 11 janvier 2010																												
Collectes de résidus verts																												
Le 19 avril 2010																												
Le 17 mai 2010																												
Le 28 juin 2010																												
Le 26 juillet 2010																												
Le 23 août 2010																												
Le 20 septembre 2010																												
Le 18 octobre 2010																												
Collectes de volumineux																												
Le 16 mai 2010																												
Le 18 juillet 2010																												
Le 19 septembre 2010																												

## Légende

	Veuillez mettre les bacs au chemin la veille de la collecte		Veuillez mettre les bacs au chemin la veille de la collecte		Veuillez mettre les résidus verts au chemin		Mettez les volumineux au chemin. Maximum : 3m <sup>3</sup> acceptés		Mettez les sapsins de Noël naturels au chemin, la veille de la collecte
--	---	--	---	--	---	--	---	--	---